



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 97984

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de connaître le taux provisoire de classement des infractions pour défaut d'élucidation en 2010.

Texte de la réponse

En raison du décalage dans la collecte des statistiques, les données 2010 ne sont pas disponibles. À ce jour, ne sont disponibles que les données pour 2009, qui ont été communiquées à M. le député en réponse à la question écrite n° 97983.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97984

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 406

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9182